



Avril 2022- n°2022 – 45

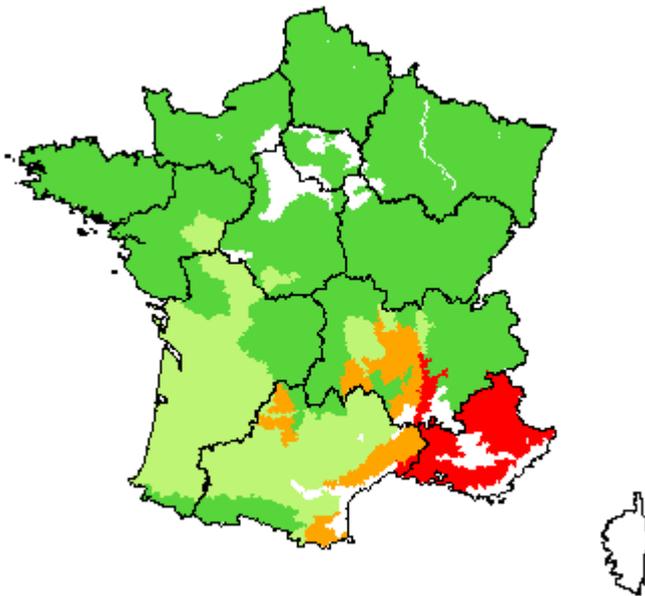
**Infos rapides**

**Prairies permanentes productives vues par Isop - 1/8**

### Une production d'herbe excédentaire en ce début de printemps

**A**u 20 avril 2022, la production cumulée des prairies permanentes est supérieure de 24 % à la normale. Malgré le manque d'eau localement important, les températures élevées depuis février ont favorisé un redémarrage rapide de la pousse d'herbe. L'excédent est important dans toute la moitié Nord, plus faible dans le Sud-Ouest. La région Paca fait exception, la sécheresse perturbant la reprise de la pousse.

**Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 avril 2022**



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop (cf Méthodologie en page 3), à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.



La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :

- Absence de données
- Déficit important : 75 % et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;
- Normale : de plus de 90 % à 110 % ;
- Excédent : plus de 110 %.

## Bilan de campagne

### Les faits marquants

### Un début de campagne marqué par une pousse excédentaire

Au 20 avril 2022, la pousse cumulée des prairies permanentes est excédentaire. Elle dépasse de 24 % celle observée au niveau national sur la période 1989-2018. Ce bon début de campagne est la conséquence des températures élevées depuis février, la faiblesse des précipitations n'ayant à ce jour que peu d'impact sur la pousse de l'herbe.

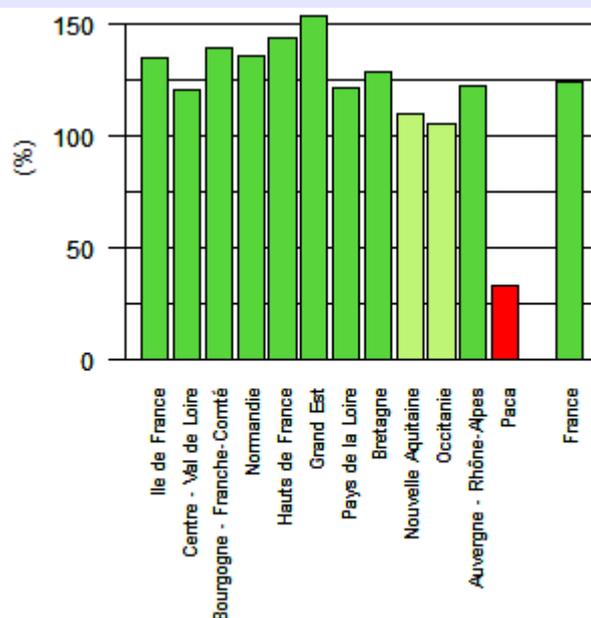
La production en ce début de campagne n'est toutefois pas exceptionnelle au regard des années 2019 et 2020, et surtout 2014. Elle représente 25 % de la production annuelle attendue, soit 5 points au-dessus de la

normale.

Le rendement des prairies est excédentaire dans les deux-tiers des régions fourragères regroupant 80 % des surfaces en prairies permanentes. L'excédent est important dans la moitié Nord, l'indice ISOP dépasse 150 (cf méthodologie) dans le Grand-Est et est proche de 140 en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Hauts-de-France. La pousse est normale dans le Sud-Ouest, et fortement déficitaire en Paca.

### Les indicateurs

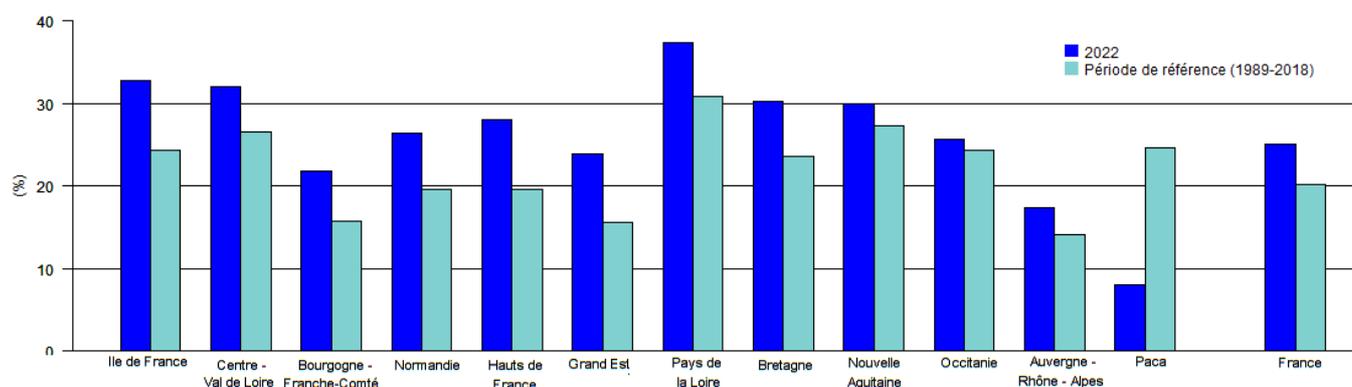
### Rendement des prairies permanentes, par région, au 20 avril 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

### Mise en perspective

### Avancée de la pousse\* au 20 avril 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

\*Pousse cumulée en avril, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

## Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

**En 2022, une nouvelle version d'ISOP est mise en production. A l'occasion de cette mise à jour, trois ensembles de modifications ont été apportées au système ISOP :**

- (i) **Mise à jour du code STICS utilisé pour estimer la production d'herbe et hébergé par le système ISOP : la version 10 de STICS remplace la V3 utilisée dans ISOP jusqu'à la campagne 2021 incluse. Cette V10 de STICS apporte notamment des améliorations concernant l'impact du climat sur la production des prairies ;**
- (ii) **Mise à jour des séries météorologiques avec une prise en compte de l'altitude météorologique représentative permettant de réaliser des simulations par tranche d'altitude de 500 mètres dans certaines RF. Les données météorologiques n'ont pas changé : elles sont toujours issues d'une grille à 0.125 ° établie par Météo-France par spatialisation de son réseau de mesures ;**
- (iii) **Mise à jour des surfaces de prairie par RF.**

**Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.**

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, et **déficitaire** si l'indice est inférieur à 90.

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat Général  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP  
Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Corinne Prost  
Rédacteur : Dominique Fiche  
Composition : SSP  
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)